

Témoignages

Un matin, un individu se présente à mon domicile, il se déclare agent des eaux et doit vérifier la présence ou non d'une fuite d'eau. Je le laisse entrer, il effectue des relevés avec des appareils professionnels lorsque qu'arrivent deux individus se déclarant policiers. Ils passent les menottes à «l'agent des eaux» m'informant que c'est un voleur. L'un des policiers vérifie s'il manque des liquidités ou des bijoux puis ils quittent, tous trois, mon domicile. J'apprendrai que ces trois individus étaient complices et sous une fausse qualité et constaterai que 2. 000 € m'ont été dérobés ainsi que des bijoux.

Madame R, 86 ans.

Un individu frappe à ma porte et dit intervenir pour lutter contre les termites. Il dit connaître mon défunt mari, je le laisse entrer. Il fait le tour de chaque pièce et constate la présence de vers (déposés par ses soins sans que je ne m'en aperçoive) et m'explique qu'il faut traiter la maison en urgence et que cela me coûtera 700 €, somme que je vais chercher dans «ma réserve» en sa présence. Je monte ensuite à l'étage pour ouvrir toutes les fenêtres sous ses conseils, en vu du traitement. Il prétexte ensuite un rendez-vous et quitte les lieux expliquant qu'il va revenir pour le traitement. Je m'apercevrai ensuite que 27. 000€ d'économie se trouvant dans «ma réserve» m'ont été dérobés, en plus des 700 €.

Madame L, 90 ans.

Que faire en cas de méfaits commis ?



- Déclarez immédiatement le vol au 17.
- Ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre.



- Faites opposition auprès de votre banque si un chéquier ou une carte bancaire ont été dérobés.

Les numéros utiles

112 : Urgences

17 : Gendarmerie / Police nationale

08 842 846 37 : «08 victimes»



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

© SRCI LRMP 09/2016

LES VOLS PAR RUSE ET PAR FAUSSES QUALITÉS

Comment
s'en prémunir ?



Qu'est-ce qu'un vol par ruse?

Les auteurs des vols par ruse et par fausses qualités inventent un scénario pour détourner l'attention de leurs victimes et leur voler leurs biens, souvent sans qu'ils ne s'en aperçoivent. Ces auteurs se font régulièrement passer pour des policiers, des agents administratifs ou encore des plombiers.

Qui sont les victimes?

Les personnes ciblées sont le plus souvent des personnes âgées. La moyenne d'âge des victimes recensées à Toulouse ces deux dernières années était supérieure à 60 ans. Dans 9 cas sur 10, ce sont des femmes habitant dans des quartiers résidentiels ou semi résidentiels. Elles conservent d'importantes sommes d'argent à domicile, ainsi que des bijoux de valeur.

A quel moment se déroulent les faits?

Ce type de vols se déroule la journée plutôt qu'en soirée. Le vol par ruse et par fausses qualités est surtout enregistré en semaine, et pratiquement jamais le samedi et le dimanche.

Les conseils utiles

Que faire lorsque l'on sonne à votre porte?

- ➔ Identifiez toujours vos visiteurs : regardez d'abord par l'oeillette ou la fenêtre.
- ➔ Utilisez si possible l'entre-bailleur de la porte d'entrée afin de pouvoir discuter avec les visiteurs sans les laisser entrer.
- ➔ Demandez à voir la carte professionnelle du visiteur : prenez garde aux fausses qualités (policiers, agents des eaux...). Un uniforme n'est pas une preuve, un bleu de travail non plus.
- ➔ Evitez de laisser entrer des personnes inconnues chez vous, et si toutefois vous les laissez entrer, ne les laissez jamais sans surveillance.

Quelles habitudes prendre?

- ➔ Rompez l'isolement, gardez des contacts réguliers avec vos voisins ou des associations.
- ➔ Ayez toujours à portée de main les numéros de téléphone importants pour votre sécurité (famille, voisins, police...).
- ➔ Gardez dans la mesure du possible votre porte verrouillée.

Ne laissez pas entrer un individu que vous n'avez pas vous-même sollicité !

Les conseils utiles

Comment éviter ces vols?

Règle n°1 : EVITEZ LES TENTATIONS

- ➔ Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent ni de bijoux de grande valeur chez vous. Préférez les paiements par virement, carte bancaire, postale ou de crédit.
- ➔ N'indiquez à personne où se trouve votre argent.
- ➔ N'inscrivez pas votre code secret de vos cartes bancaires et évitez d'utiliser un code trop évident.
- ➔ Ne laissez pas paraître sur la sonnette que vous vivez seul(e) (par exemple : «veuve X»). Mentionnez uniquement votre nom de famille.

Règle n°2 : MEFIEZ-VOUS DES VISITEURS

- ➔ Méfiez-vous des inconnus qui sonnent à votre porte et demandent quelque chose à manger ou à boire. Ne les laissez surtout pas entrer.
- ➔ Méfiez-vous des colporteurs qui vous montrent leur marchandise à l'entrée de votre porte (tapis, draperies...), subterfuge souvent utilisé pour camoufler la perpétration d'un vol.
- ➔ Méfiez-vous des inconnus qui prétendent avoir un lien avec vous (mari, propriétaire...). Si possible, contactez la dite personne.
- ➔ Ne donnez pas votre RIB ou toute information bancaire, même si la personne dit intervenir en votre faveur missionnée par un organisme (administration, banque...).